



# ÉTUDE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE SECTEUR

## Production acéricole au Québec

Sommaire de projet

Novembre 2021







# MISE EN CONTEXTE

Au cours des quinze dernières années, les entreprises du secteur acéricole ont grandement évolué. Comme dans plusieurs secteurs, il est possible d'observer une tendance à la spécialisation des entreprises. La modernisation des pratiques et des équipements, les changements dans les normes exigées par les acheteurs et l'augmentation du prix des érablières sont parmi les facteurs qui ont le plus contribué à changer l'environnement d'affaires des entreprises. Des analyses effectuées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), lors de la réalisation de la dernière monographie, montrent une réduction du taux de bénéfice net après amortissement de 17,2 % à 12,2 % entre les périodes 2007-2010 et 2011-2014. Certains experts font également état des difficultés économiques que pourrait occasionner l'acquisition d'érablière, dont le coût à l'entaille a grandement progressé depuis quelques années.

Plus spécifiquement, ce mandat vise :

- la réalisation d'un portrait technico-économique des entreprises;
- le calcul d'un coût de production et d'indicateurs de variabilité économique pour l'activité « production acéricole »;
- la réalisation d'analyses complémentaires sur des éléments spécifiques au secteur
- des informations spécifiques permettant une éventuelle mise à jour des données requises en assurance récolte.

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) tient à remercier en tout premier lieu les producteurs qui ont participé au présent mandat. En fournissant une multitude de données et de renseignements, ils ont grandement contribué à la qualité et à la représentativité des résultats.

Le Centre veut également souligner le travail des membres du comité de suivi et du comité méthodologique. Ceux-ci ont suivi chacune des étapes de ce mandat et ont soutenu par leur expertise la réalisation des résultats produits. Le CECPA remercie aussi ses partenaires de projet, La Financière agricole du Québec (FADQ), les Productrices et producteurs acéricoles du Québec (PPAQ) ainsi que le Centre multi-conseils agricoles (CMCA).

Ce projet a été rendu possible grâce au financement du Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques (PARETE).

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser au :

Centre d'études sur les coûts de production en agriculture  
225, rue Montfort  
Lévis (Québec) G6W 3L8  
Téléphone : (418) 833-2515  
Sans frais : 1 877 833-2515  
info@cecpa.qc.ca

**La Financière  
agricole**  
Québec



**Producteurs et productrices  
acéricoles du Québec**

**CMCA**  
Centre multi-conseils agricoles



# COMITÉ MÉTHODOLOGIQUE

Le CECPA est reconnu depuis plusieurs années pour la qualité, l'objectivité et la représentativité des travaux qu'il réalise. Ses engagements sont source de confiance pour les entreprises et les différents partenaires qui se réfèrent à ses travaux. Afin qu'elle demeure tout aussi pertinente, l'information qui en émane doit considérer les spécificités du secteur et des enjeux qui lui sont propres.

Dans le cadre du projet de portrait technico-économique de la production acéricole au Québec, il a été proposé de réunir, dès le démarrage des travaux, un groupe d'experts et de producteurs dans un comité spécifique sur les méthodologies qui seront éventuellement utilisées. Les objectifs visés par celui-ci seraient de :

- compléter l'analyse des spécificités et des enjeux propres au secteur et déterminer des éléments de risque à contrôler;
- prendre connaissance des approches méthodologiques proposées et formuler des avis quant à leur application dans le secteur;
- prendre connaissance des éléments particuliers observés en cours de mandat et contribuer à leur analyse.

Les membres du comité méthodologique ont eu accès à des informations non nominatives pour la réalisation de leurs travaux. À ce titre, ils ont signé un engagement à la confidentialité conformément aux normes en vigueur.

Au nom du CECPA et de tous les partenaires de ce projet, nous aimerions les remercier pour leur appui dans la réalisation de ce projet.



## Participants au comité méthodologique

- Serge Beaulieu, producteur acéricole, PPAQ
- Denis Boies, professeur en gestion agricole, ITA de La Pocatière
- Geneviève Clermont, directrice générale, Centre ACER
- Caroline Collard, agronome, conseillère en gestion, CMCA
- Guillaume Couture, coordonnateur au programme ASREC, FADQ
- Maurice Doyon, professeur et chercheur, Université Laval
- Jean-François Drouin, économiste principal, CECPA
- Benoit Dupont, comptable associé, firme Mallette
- Francis Goulet, directeur général, CECPA
- David Lapointe, ingénieur forestier, conseiller auprès des entreprises acéricoles, MAPAQ Nicolet
- Isabelle Lapointe, directrice adjointe, PPAQ
- Claudine Paquet, agente de développement, Direction du financement agricole et forestier, FADQ
- Martin Pelletier, ingénieur forestier, Centre ACER



# POPULATION SOUS ÉTUDE

## Population totale

La population totale d'entreprises actives en production acéricole est constituée de l'ensemble des entreprises au Québec détenant un quota de production; en 2019, on dénombre 6 481 entreprises, pour une production de 47,2 millions d'entailles (source : base de données des PPAQ).

## Population visée

Afin de faciliter l'obtention de résultats à la fois représentatifs et de qualité ainsi que de limiter les coûts du projet, une population cible d'entreprises répondant à des critères de taille a été déterminée à l'intérieur de la population totale. Pour le présent projet, nous avons choisi de viser une partie importante de la population totale. Cette partie exclut tout d'abord aux entreprises de petite et de grande taille. De plus, nous l'avons limitée aux entreprises qui commercialisent leurs produits en vrac. Les critères suivants ont été utilisés :

1. Taille entre 3 000 et 70 000 entailles;
2. Plus de 90 % du sirop produit dans une année normale est commercialisé en vrac.

## Échantillon final

Afin d'améliorer la précision des estimations et de limiter les coûts de réalisation, des critères de qualité, de spécialisation et d'uniformité ont été exigés pour qu'une entreprise soit retenue. Tout d'abord, elle doit disposer d'une information de bonne qualité sur les charges et les actifs de ses activités acéricoles. Par la suite, elle doit transformer plus de 90 % de l'eau récoltée. Finalement, moins de 10 % du sirop produit devait provenir d'eau achetée.

- Parmi les 90 entreprises de l'échantillon initial, 86 ont été retenues dans l'échantillon final
- Taille moyenne : 11 152 entailles
- Proportion des entailles sous régie biologique : 28 %
- Proportion des entailles en location : 27 %

Strate taille	Bassin 1	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 4	Total	Fraction de sondage
3 000 - 10 000	6	11	6	6	29	1:70
10 001 - 20 000	7	8	8	5	28	1:22
20 001 - 70 000	13	5	7	4	29	1:14
Total	26	24	21	15	86	1:35
Fraction de sondage	1:26	1:40	1:32	1:35		

## Réserves et limites

La réalisation de ce projet a permis de cumuler une multitude d'observations sur la production acéricole au Québec. Bien que les résultats exposés dans ce document puissent être représentatifs d'une forte proportion de la population, ils doivent toutefois être utilisés avec circonspection.

Les résultats sont établis à partir de 86 entreprises dont les données sont jugées de qualité adéquate.

- ✓ Une entreprise dont la qualité des informations n'est pas jugée adéquate n'a pas été retenue dans les résultats finaux.
- ✓ Trois entreprises, dont les résultats s'éloignent de la moyenne, n'ont pas été retenues dans les résultats finaux.



# PRINCIPALES MÉTHODOLOGIES

## Données observées

### Produit visé

Dans le présent mandat, le produit visé est le sirop d'érable vendu en vrac. Ainsi, les activités de récolte d'eau et de production de sirop d'érable constituent la production principale du périmètre d'observation.

### Détermination des charges

Selon les principes de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges nécessaires à la production de sirop ont été isolés. Les charges directes et indirectes ont été captées à partir des différentes pièces justificatives dont les entreprises disposent.

### Activités associées

D'autres activités fonctionnent de pair avec l'acériculture, par exemple l'entretien de l'érablière et la vente (ou autoconsommation) de bois provenant de l'érablière. Les ressources utilisées pour ces activités sont généralement partagées et leur distinction peut s'avérer un exercice exigeant et dont la précision est relative.

### Ventes à la ferme et produits transformés

Les activités de transformation des produits de l'érable et d'agrotourisme sont des activités acéricoles, mais ne sont pas spécifiquement ciblées par le présent mandat. Dans ce contexte, les éléments pris en compte dans les résultats sont restreints à ceux qui constituent des facteurs de production requis pour la production du produit visé et sa commercialisation jusqu'à la première transaction de vente (vente en vrac).

## Calculs et ajustements

### Calcul de l'amortissement

Nous proposons une approche visant à considérer le coût des actifs selon leur valeur d'origine. Cette information peut également référer à des valeurs dites normalisées pour certains actifs spécifiques. L'amortissement, calculé afin de considérer la perte de valeur associée à l'utilisation des actifs, a été déterminé selon une méthode linéaire. Les durées de vie utile des actifs retenus sont celles utilisées dans la majorité des études qui ont été effectuées jusqu'à maintenant.

### Normalisation des rendements

La méthode d'ajustement consiste à remplacer le rendement observé par un rendement correspondant à des conditions normales de production. Plus spécifiquement, un tel ajustement concerne les postes suivants :

- ventes de sirop d'érable;
- frais de vente;
- frais de concentration de sève (carburant, travail, etc.);
- retrait des indemnités versées par le programme ASREC.

### Rémunération du travail

Les normes actuellement reconnues prévoient une rémunération des exploitants dans les coûts de production, permettant de considérer l'ensemble du travail. Celle-ci est basée sur une déclaration des heures de travail et un coût d'opportunité pour ces heures. Le taux utilisé dans cette étude est équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé tel que défini par la FADQ dans le cadre des études de coûts de production ASRA.

Lorsqu'une rémunération pour la famille est observée, elle est retenue. Dans le cas contraire, une rémunération équivalant au salaire minimum décrété par le gouvernement du Québec pour l'année 2019 a été utilisée.

### Rémunération de l'avoir des propriétaires

La rémunération de l'avoir est un paramètre des coûts de production qui n'est pas comptable et qui est calculé. Le calcul réfère à la valeur aux livres des entreprises. Le taux de rendement retenu est un taux minimal équivalant à celui des obligations d'épargne du Québec pour une échéance de dix ans.



# PARAMÈTRES TECHNIQUES, FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES







# PARAMÈTRES TECHNIQUES

## Portrait de l'érablière

	Total	Propriété	Location privée	Location publique
Entailles	11 152	8 143	960	1 996
% des entailles		73 %	9 %	18 %
Superficie (ha)	50,8	38,2	4,3	8,4
Densité (entailles/ha)	219	213	223	239

## Technique d'évaporation

	Huile	Bois	Électricité	Granules
Proportion des entreprises	45 %	43 %	6 %	6 %
Proportion des entailles	52 %	32 %	12 %	6 %

## Portrait de l'érablière

- ✓ La taille moyenne des entreprises de l'échantillon (11 152 entailles) est similaire à celle de la population visée par ce projet.
- ✓ Il en est de même pour la localisation des érablières. Les entreprises de grande taille sont celles où l'on retrouve la plus grande proportion d'entailles sur des terres publiques.
- ✓ La densité estimée dans ce projet est de 219 entailles à l'hectare. Une variation importante est toutefois observée.

## Technique d'évaporation

- ✓ L'huile demeure la principale source d'énergie utilisée par les entreprises de l'étude (52 % des entailles).
- ✓ La quasi-totalité des entreprises avec des évaporateurs au bois produisent elles-mêmes leur bois, à même leur érablière.

## Production 2019

	Unité	Moyenne
Contingent	lb	40 336
Production observée	lb	41 119
Ventes en grands contenants	%	97 %
Ventes en petits contenants	%	3 %
Rendement observé	lb/entaille	3,7
	lb/ha	829
<b>Rendement normalisé</b>	<b>lb/entaille</b>	<b>3,6</b>

## Production

- ✓ En moyenne, la production 2019 s'approche du contingent détenu par les entreprises.
- ✓ La production observée serait normale pour 60 % des entreprises, inférieure pour 20 % et supérieure pour 20 % des entreprises selon leur déclaration.
- ✓ Le processus de normalisation des rendements a permis l'obtention d'un rendement de 3,6 livres à l'entaille. Ce rendement est plus élevé que le rendement de référence provincial établi par la FADQ dans le cadre de son programme d'assurance récolte (2,93 livres/entaille)<sup>1</sup>.
- ✓ La variabilité de l'échantillon quant au rendement normalisé étend entre 2 et 6 livres à l'entaille.



# PARAMÈTRES TECHNIQUES

## Temps de travail

Heures par activité selon les catégories de travailleurs

	Acéricole
Exploitants	990
Famille	293
Salariés	394
<b>Total</b>	<b>1 678</b>
Heures/1000 entailles	150

## Catégories de travailleurs

- ✓ La production acéricole nécessite plusieurs heures de travail qui doivent être considérées afin d'établir un coût de production complet.
- ✓ En moyenne, nous observons 150 heures de travail par 1 000 entailles.
- ✓ Les exploitants effectuent environ 60 % des heures de travail requises. L'acériculture représente 43 % des heures des exploitants, qui ont majoritairement un travail extérieur ou une autre activité agricole.
- ✓ La famille est présente dans 77 % des entreprises. Dans l'ensemble, elle y effectue 17 % des heures.
- ✓ Environ 50 % des entreprises engagent des salariés. Ces derniers reçoivent une rémunération hebdomadaire ou horaire. Le salaire moyen horaire observé est de 22,44 \$ incluant les RAS (retenues à la source).

	Heures/ 1 000 entailles	Entaillage	Cabane	Entretien	Gestion
<b>Tous</b>	<b>150</b>	<b>29 %</b>	<b>32 %</b>	<b>34 %</b>	<b>5 %</b>

## Heures par tâche

- ✓ Le temps de cabane tend à décroître avec l'augmentation de la taille. La performance des équipements de concentration et d'évaporation serait le principal facteur explicatif.
- ✓ À l'inverse, le temps de gestion augmente avec la taille de l'entreprise, ce qui est cohérent avec la présence de salariés et ce qui est observé dans les autres secteurs agricoles.
- ✓ Les entreprises de plus grande taille allouent proportionnellement plus de temps à l'entretien de l'érablière. L'acériculture représente généralement leur principale activité et elles s'y consacrent toute l'année, ce qui n'est pas le cas pour les autres groupes.

## Heures par 1 000 entailles

- ✓ La variabilité des heures par 1 000 entailles tend à diminuer à mesure que la taille de l'entreprise augmente.
- ✓ Le type d'évaporateur explique une portion de la variabilité observée, considérant les heures associées à la production de bois.
- ✓ Une très grande partie des entreprises de plus petite taille ont d'autres activités, ce qui limite leur temps disponible pour l'acériculture.



# PARAMÈTRES FINANCIERS

## Bilan 2019 de la production acéricole au coût d'acquisition

Unités	\$/total	\$/entaille
		11 152
<b>Actifs court terme</b>	191 379 \$	17,16 \$
<b>Actifs long terme</b>	476 958 \$	42,77 \$
<b>Total des actifs</b>	<b>668 337 \$</b>	<b>59,93 \$</b>
<b>Dettes</b>	<b>264 337 \$</b>	<b>23,70 \$</b>
<b>Avoir propre<sup>2</sup></b>	<b>394 291 \$</b>	<b>35,36 \$</b>

<sup>2</sup> Les avances des actionnaires sont inclus dans l'avoir propre

## Ratios financiers

	2019
Endettement (%)	40 %
Endettement (\$/lb de contingent)	7 \$
Fonds de roulement (excluant inventaire)	1,90

## Spécifications

- ✓ Le bilan financier de l'entreprise a été établi à la valeur aux livres. Il a été estimé à partir d'un sous-échantillon d'entreprises dont l'information a été jugée de qualité suffisante.
- ✓ Le fonds de terre représente plus de la moitié des actifs long terme des entreprises et ce, malgré 30 % des entailles en location.
- ✓ La dette moyenne s'élève à plus de 23 \$ par entaille. On observe beaucoup de variabilité sur ce poste, la moitié des entreprises ont peu d'endettement alors que près de 15 % des entreprises dépassent un taux de 75 %.
- ✓ L'inventaire de sirop non vendu est exclu du calcul du fonds de roulement, considérant que les entreprises n'ont pas directement accès à ces fonds. Malgré ceci, elles sont habilitées à faire face à leurs obligations financières à court terme.

## Estimation de la valeur marchande des érablières par bassin

	\$/entaille
Bassin 1 - Côte-du-Sud, Bas-St-Laurent et Gaspésie	45 \$
Bassin 2 - Chaudière-Appalaches, excluant Côte-du-Sud	65 \$
Bassin 3 - Estrie et Montérégie	100 \$
Bassin 4 - Québec, Lanaudière, Outaouais, Laurentides, Mauricie et Centre-du-Québec	70 \$
<b>Moyenne provinciale</b>	<b>70 \$</b>



La valeur marchande est estimée par les entreprises pour l'érablière sans les bâtiments et les équipements. Cette estimation est basée sur des hypothèses de calcul et présentée à titre indicatif seulement.

## Bilan 2019 de la production acéricole ajusté à la valeur marchande (\$/entaille)

	Entailles	Valeur marchande
		11 152
<b>Actifs</b>		
Actifs court terme		17 \$
Actifs long terme		89 \$
		<b>106 \$</b>
<b>Dettes</b>		24 \$
<b>Avoir propre</b>		82 \$
Endettement		23 %
Solde résiduel / avoir propre		2,2 %

## Simulation de la capacité d'emprunt des érablières

- ✓ En considérant un autofinancement de 20 % des nouveaux emprunts, ceci correspond à une valeur marchande de l'érablière équivalant à environ 45 \$/entaille.
- ✓ Si les exploitants ne rémunéraient pas leur travail, une entreprise pourrait techniquement faire ses versements en capital et intérêts pour 60 \$/entaille.



# PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES

## Produits

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Revenus normalisés de ventes de sirop	117 839 \$	10,57 \$	2,90 \$
Revenus de programmes	4 893 \$	0,44 \$	0,12 \$
Autres revenus (bois, ristournes, etc.)	6 410 \$	0,57 \$	0,16 \$
<b>Total</b>	<b>129 143 \$</b>	<b>11,58 \$</b>	<b>3,18 \$</b>

## Charges d'exploitation

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Fournitures et entretien	11 980 \$	1,07 \$	0,29 \$
Combustible	3 025 \$	0,27 \$	0,07 \$
Électricité	2 837 \$	0,25 \$	0,07 \$
Carburants	3 410 \$	0,31 \$	0,08 \$
Travaux forfaits et location	1 581 \$	0,14 \$	0,04 \$
Mise en marché et programmes	6 469 \$	0,58 \$	0,16 \$
Intérêts court terme	885 \$	0,08 \$	0,02 \$
Autres charges	5 134 \$	0,46 \$	0,13 \$
<b>Total</b>	<b>35 322 \$</b>	<b>3,17 \$</b>	<b>0,87 \$</b>

## Spécifications sur produits

- ✓ Les produits totaux de l'entreprise moyenne sont de 11,58 \$/entaille ou encore de 3,18 \$/livre. Elle comprend une valeur pour le sirop en inventaire. Des revenus totaux, environ 4 % proviennent d'aides gouvernementales visant à soutenir les risques des entreprises et leurs investissements.
- ✓ La variation des produits est principalement expliquée par les écarts de rendement puisque le prix par livre a été uniformisé.
- ✓ Les revenus normalisés sont calculés à partir du rendement normalisé et du prix moyen incluant les défauts de saveur. La prime pour le sirop biologique de 0,18 \$/livre est également incluse.
- ✓ Les indemnités du programme ASREC ont été retirées, considérant l'utilisation du rendement normalisé dans le cadre de ce portrait.

## Spécifications sur les charges d'exploitation

- ✓ Les charges d'exploitation totales sont de 3,17 \$/entaille ou de 0,87 \$/livre. Elles correspondent essentiellement aux charges variables.
- ✓ Les frais d'entretien ont fait l'objet d'une attention particulière quant à leur normalité en comparaison aux dernières années. Le renouvellement de la tubulure, lorsque catégorisé en entretien par les entreprises, a été reclassé dans l'amortissement. Des validations ont été effectuées pour assurer la cohérence de ces postes.
- ✓ Les frais de combustible sont des frais d'achat d'huile et de granules. Les frais pour l'évaporateur électrique sont quant à eux inclus dans le poste Électricité. Ceux pour l'évaporateur au bois sont répartis dans les diverses charges associées à la récolte du bois (la rémunération du travail, le carburant et l'amortissement).
- ✓ La présence de frais de location d'équipement ou d'entaillage à forfait explique les charges d'exploitations plus élevées pour quelques entreprises. En effet, pour celles qui disposent de ces actifs ou fournissent elles-mêmes la main-d'œuvre, ces charges se retrouvent dans l'amortissement et les charges de travail.



# PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES

## Charges de possession

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Location érablière	2 235 \$	0,20 \$	0,05 \$
Assurances	3 683 \$	0,33 \$	0,09 \$
Taxes foncières	1 884 \$	0,17 \$	0,05 \$
Intérêts à long terme	8 052 \$	0,72 \$	0,20 \$
Amortissement calculé	24 022 \$	2,15 \$	0,59 \$
<b>Total</b>	<b>39 875 \$</b>	<b>3,58 \$</b>	<b>0,98 \$</b>

### Spécifications sur les charges de possession

- ✓ Les charges de possession sont de 3,58 \$/entaille ou de 0,98 \$/livre. Elles correspondent essentiellement aux charges fixes.
- ✓ Les frais de location d'érablière varient généralement entre 0,50 \$ et 1,50 \$/entaille et peuvent être plus élevés si la location inclut de l'équipement.
- ✓ La présence d'entreprises en location et d'autres en propriété contribue nécessairement à la forte variabilité observée dans l'échantillon pour les charges de possession. Ceci peut être occasionné notamment par une considération pour le paiement en capital de l'érablière (portion arbres et fonds de terre) à l'intérieur des frais de location..
- ✓ L'amortissement est calculé de façon linéaire. Certaines valeurs ont été imputées lorsque l'entreprise ne disposait pas d'information fiable sur le coût d'acquisition des actifs. Des validations ont été effectuées pour assurer la cohérence de ce poste.

## Marge avant rémunération du travail et de l'avoir

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Produits	129 143 \$	11,58 \$	3,18 \$
Charges d'exploitation	35 322 \$	3,17 \$	0,87 \$
Charges de possession	39 875 \$	3,58 \$	0,98 \$
<b>Marge avant travail</b>	<b>53 945 \$</b>	<b>4,84 \$</b>	<b>1,33 \$</b>

### Spécifications sur la marge

- ✓ La marge avant rémunération du travail et de l'avoir est souvent celle que l'on observe dans les états financiers des entreprises dont la majorité de la main-d'œuvre provient des exploitants et de la famille.
- ✓ Dans l'ensemble, les entreprises dégagent une marge avant rémunération du travail et de l'avoir de 4,84 \$/entaille ou de 1,33 \$/livre. Ceci correspond à 42 % des produits totaux.
- ✓ Pratiquement toutes les entreprises dégagent une marge positive avant rémunération du travail et de l'avoir.
- ✓ Encore une fois, il est important de mentionner que les entreprises qui récoltent leur bois y consacrent plusieurs heures qui ne sont pas considérées dans la marge avant travail.





# COÛT DE PRODUCTION







# COÛT DE PRODUCTION

## Rémunération du travail et de l'avoir

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Rémunération calculée des exploitants	26 207 \$	2,35 \$	0,64 \$
Rémunération calculée de la famille	4 081 \$	0,37 \$	0,10 \$
Rémunération des salariés	8 851 \$	0,79 \$	0,22 \$
<b>Rémunération du travail</b>	<b>39 139 \$</b>	<b>3,51 \$</b>	<b>0,96 \$</b>
Rémunération calculée de l'avoir	8 990 \$	0,81 \$	0,22 \$

### Spécifications pour la rémunération du travail et de l'avoir

- ✓ En considérant une valeur de contribution au travail de l'ensemble des travailleurs (exploitants, famille et salariés), la rémunération du travail est de 3,51 \$/entaille ou de 0,96 \$/livre.
- ✓ Selon la méthodologie retenue, les exploitants sont rémunérés sur la base du salaire d'un ouvrier spécialisé, soit un taux horaire de 26 \$/heure, sans considération pour les RAS.
- ✓ Selon la notion de valeur contributive, la famille non rémunérée par les entreprises se voit attribuer le salaire minimum décrété par le gouvernement du Québec. Pour l'année 2019, il est de 12,33 \$/h.
- ✓ Afin de considérer une valeur au montant qui est conservé dans l'entreprise, l'avoir est rémunéré au taux des obligations d'épargne de dix ans du Québec, soit 2,28 %. Nous tenons à préciser que l'avoir réfère à la valeur comptable des actifs libres de dette.

## Coût de production

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Charges d'exploitation	35 322 \$	3,17 \$	0,87 \$
Charges de possession	39 875 \$	3,58 \$	0,98 \$
Sous-produits	- 8 727 \$	- 0,78 \$	- 0,21 \$
Rémunération du travail	39 139 \$	3,51 \$	0,96 \$
Rémunération de l'avoir	8 990 \$	0,81 \$	0,22 \$
<b>Coût de production complet</b>	<b>114 599 \$</b>	<b>10,28 \$</b>	<b>2,82 \$</b>

### Spécifications sur le coût de production

- ✓ Le coût de production complet incluant la rémunération du travail et de l'avoir est de 10,28 \$/entaille ou de 2,82 \$/livre. Il est bien réparti entre les différentes catégories de charges : 39 % de charges de possession et de l'avoir, 34 % de rémunération du travail, et 27 % de charges d'exploitation.
- ✓ Les sous-produits sont composés des autres revenus (bois et autres) ainsi que de la prime pour le sirop biologique. Ils sont considérés en réduction du coût de production pour être uniformes entre les entreprises.
- ✓ Le coût de production des entreprises varie généralement entre 1,50 \$/livre et 4,00 \$/livre.



# COÛT DE PRODUCTION

## Écart entre le revenu de vente et le coût de production

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Coût de production complet	114 599 \$	10,28 \$	2,82 \$
Revenus de vente de sirop	115 522 \$	10,36 \$	2,84 \$
<b>Écart</b>	<b>923 \$</b>	<b>0,08 \$</b>	<b>0,02 \$</b>

### Spécifications

- ✓ L'écart entre le coût de production et le revenu de la vente de sirop est de 0,08 \$/entaille ou de 0,02 \$/livre.
- ✓ L'écart positif signifie qu'en moyenne, les entreprises sont aptes à rémunérer l'ensemble des facteurs de production selon les taux déterminés.
- ✓ Environ 45 % des entreprises ont un écart négatif et ne rémunèrent pas entièrement leurs facteurs de production.

## Coût de fonctionnement

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Coût de production complet	114 599 \$	10,28 \$	2,82 \$
Ajout des frais de location	8 358 \$	0,75 \$	0,21 \$
Retrait de frais de possession	- 3 792 \$	- 0,34 \$	- 0,09 \$
<b>Coût de production de fonctionnement</b>	<b>119 165 \$</b>	<b>10,69 \$</b>	<b>2,93 \$</b>

### Spécifications

- ✓ Le coût de fonctionnement repose sur le principe économique **du coût d'opportunité de la possession de la terre**. Selon celui-ci, le propriétaire pourrait louer son érablière et obtenir le taux de location équivalant à celui d'une autre érablière privée.
- ✓ Le taux de location est établi selon le principe de l'offre et de la demande. Ainsi, il peut considérer en partie les frais de possession du fonds de terre, mais également une partie du paiement en capital de celui-ci.
- ✓ Selon nos observations, le taux de location des érablières privées (taux sans tubulure) est en moyenne, pour l'étude, de 1,00 \$/entaille. Ce taux est variable entre les entreprises.
- ✓ De ce taux, les frais de possession du fonds de terre sont soustraits (0,34 \$/entaille) afin de ne pas être considérés en double dans le coût de fonctionnement.
- ✓ Selon cet indicateur, le coût de fonctionnement des entreprises de 2,93 \$/livre surpasse de 0,09 \$/livre le prix de la vente de sirop.
- ✓ Selon les discussions intervenues avec des producteurs, ce taux tient compte de la valeur d'ententes étalées sur plusieurs années. Ainsi, il apparaît que le taux actuel pour de nouvelles ententes serait de 1,50 \$/entaille et plus. En considérant ce taux actuel, le coût de fonctionnement serait de 3,03 \$/livre.



# ANALYSES FINANCIÈRES





# ESTIMATION DU SOLDE RÉSIDUEL

## Solde résiduel des entreprises

	\$/total	\$/entaille	\$/livre
Unités		11 152	40 659
Produits normalisés	129 143 \$	11,63 \$	3,15 \$
Charges avant intérêt LT, amortissement et rémunération du travail	43 124 \$	3,88 \$	1,05 \$
Marge avant intérêt LT, amortissement et rémunération du travail	86 019 \$	7,75 \$	2,10 \$
Rémunération du travail	39 139 \$	3,52 \$	0,96 \$
Estimation des annuités	27 228 \$	2,45 \$	0,67 \$
<b>Solde résiduel</b>	<b>19 652 \$</b>	<b>1,77 \$</b>	<b>0,48 \$</b>

La présente section expose une analyse sommaire du solde résiduel moyen des entreprises. Il permet d'apprécier la capacité de cette dernière à faire face à ses obligations.

### Définitions

**Solde résiduel** : Indicateur des liquidités de l'entreprise après le paiement des salaires, des factures et le remboursement des emprunts. Il est aussi appelé capacité d'autofinancement ou marge de manœuvre pour investir. Aux fins de comparaison entre les entreprises, nous posons l'hypothèse que la rémunération du travail des exploitants et de la famille bénévole est payée à son coût d'opportunité, tel qu'exposé dans le coût de production.

**Annuité** : Montant des paiements en capital et en intérêts réalisés pour le remboursement des emprunts à long terme.



Cette estimation est basée sur des hypothèses de calcul et présentée à titre indicatif seulement.

### Spécifications

- ✓ Le solde résiduel présenté reflète la situation actuelle des entreprises, soit un taux d'endettement de 40 % et une valeur d'acquisition des actifs long terme de 43 \$/entaille. Les produits sont normalisés pour considérer une année de production typique et que le sirop produit a été payé.
- ✓ Environ 40 % des entreprises ont un solde résiduel négatif. Un solde négatif signifie que l'entreprise doit réduire sa rémunération du travail ou injecter des capitaux pour rembourser ses emprunts.
- ✓ Une diminution de 15 % des produits résulte en un solde résiduel nul. La proportion du sirop vendu et payé peut ainsi influencer le solde résiduel, notamment auprès des jeunes entreprises.
- ✓ La durée restante estimée des emprunts (emprunt/paiement en capital) est de près de 12 ans.

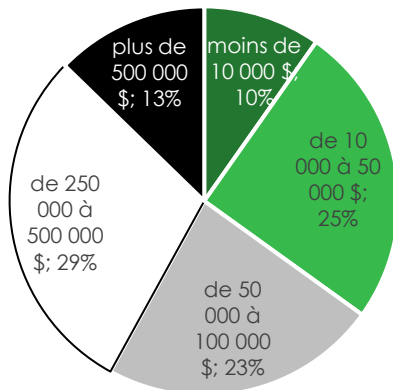


# INVESTISSEMENTS ET PERSPECTIVES

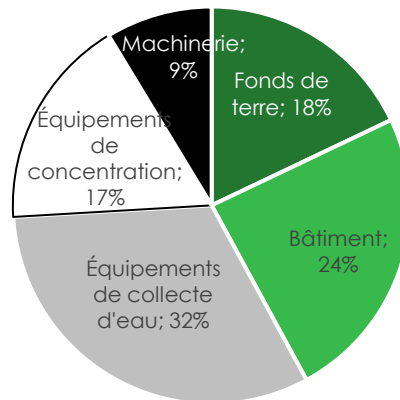
La décision de réaliser ou non des investissements est influencée par des facteurs externes, tels que la réglementation et la disponibilité de programmes, mais surtout par la mentalité des propriétaires et leur perception envers l'avenir. Ainsi, en plus des données financières, des discussions avec les entreprises en lien avec leurs investissements passés et futurs permettent de comprendre l'état d'esprit dans lequel ils ont été réalisés.

## Investissements réalisés au cours des cinq dernières années

Répartition selon le montant investi



Investissements par catégorie d'actif



### Spécifications

- ✓ Les investissements des 5 dernières années totalisent près de 130 000 \$ pour l'entreprise moyenne, soit environ 11,50 \$ l'entaille. 42 % des entreprises ont investi plus de 250 000 \$.
- ✓ De ces montants, 10 % seraient en lien avec la mise aux normes californiennes. L'ensemble des entreprises étaient conformes ou le sont en 2020.
- ✓ Pour ces investissements, 5 000 \$ en subventions ont été reçus, principalement du programme d'efficacité énergétique. 16 % des entreprises ont reçu des subventions.
- ✓ Au cours des 3 prochaines années, les entreprises prévoient investir 50 000 \$ en moyenne. Par la suite, peu d'entreprises ont un plan établi. Toutefois, plusieurs mentionnent que les actifs sont désormais « à jour » et que les investissements devraient ralentir.

## Perspectives

- ✓ Globalement, les perspectives du secteur sont positives. Les entreprises investissent et 90 % de celles ayant participé à l'étude considèrent que la production acéricole offre un bon potentiel de rentabilité pour les prochaines années.
- ✓ Quelques freins à la rentabilité sont néanmoins soulevés. Les principaux sont l'augmentation actuelle des coûts plus rapide que celle des revenus, la difficulté pour les petites entreprises à soutenir la hausse du prix des érabières et, pour certaines, l'obtention de contingent.
- ✓ Dans une perspective à moyen terme, l'accès à la main-d'œuvre et les changements climatiques représentent également des enjeux pour les entreprises.
- ✓ La relève est présente et intéressée. Trois entreprises sur quatre sont de jeunes entreprises ou ont une relève identifiée. Parmi celle-ci, la grande majorité (93 %) est apparentée. Des employés de l'entreprise constituent la relève non apparentée.
- ✓ La hausse du prix des érabières ne laisse personne indifférent. Pour les propriétaires, la perception est évidemment positive dans une perspective de gain potentiel à la vente. Par contre, c'est une préoccupation pour les entreprises de la relève, celles qui souhaitent prendre de l'expansion et pour celles en location. Le taux est en hausse rapide, ce qui réduit leur rentabilité.



**Au nom de l'ensemble des partenaires de ce projet,  
nous remercions les productrices et producteurs acéricoles  
qui y ont collaboré!**



# CECPA

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS  
DE PRODUCTION EN AGRICULTURE

225, rue Montfort, bureau 300 | Lévis (Québec) | G6W 3L8  
T : 418 833-2515 | F : 418 933-9125 | [www.cecpa.qc.ca](http://www.cecpa.qc.ca)